



PETIT COURRIER DES DAMES, JOURNAL DES MODES.

(Tous les articles signés sont inédits, et appartiennent au PETIT COURRIER.)

MODES.

AMANDINE. — On n'est point encore revenu de la campagne, mais les apprêts du retour s'aperçoivent de toutes parts. Les appartemens se décorent, les tentures se déploient, aux légers rideaux de mousseline sont substituées les draperies en riches étoffes, et les tapissiers se heurtent de toutes parts, portant sur leurs épaules les tapis destinés à recouvrir les parquets, les marbres et les escaliers de nos riches hôtels. Tandis que tous ces préparatifs ont lieu dans le sein de la capitale et que l'on y combine le luxe des salons et les recherches du goût, des soins non moins importants occupent les jeunes élégantes retenues encore au fond de leurs domaines. Il faut réparer les dommages que leur beauté a pu recevoir par les atteintes de l'air ou du soleil, et maintenant que les plaisirs de la campagne sont passés, il est tems de penser à détruire les traces

fâcheuses qu'ils ont laissés sur le visage. Adviennent donc les cosmétiques de tout genre, les pâtes adoucissantes, les savons onctueux, etc., etc., mais adviennent avant tout la *pâte AMANDINE* de M. Laboullée, rue Richelieu, n^o 93, car rien jusqu'ici n'a produit d'aussi bienfaits sans résultats, et l'on trouve dans cette excellente composition tout ce qui peut rendre la fraîcheur au teint et l'éclat à la peau. Nous la rappelons donc aujourd'hui comme étant l'usage le plus propre à rendre ces nuances délicates et cette suavité de coloris que l'on perd si facilement dans l'existence de la campagne, et qu'il faut reconquérir en reparaisant dans le monde civilisé.

CHAPEAUX. — On voit chez beaucoup de marchandes de modes, *en montre*, des chapeaux visant à l'extraordinaire, c'est-à-dire ayant force couleurs tranchantes, ou des dessins en nuances très-vives. Ce sont des genres de foulards, ou des rosaces-

médicis, des mosaïques sur des fonds sombres, et ornés de fleurs de deux couleurs ; mais cette bizarrerie ne saurait être adoptée par le bon goût. Nous ne la signalons que pour rendre compte de ce qui existe, et prévenir contre cette mode apparente les marchands étrangers qui viennent s'approvisionner dans ce moment.

— Les chapeaux en crêpe, doublés de satin, ou en satin, sont dans ce moment les plus nombreux. Un bouquet de trois roses de diverses couleurs forme un joli ornement. D'autres bouquets sont formés d'une rose mêlée dans des *aillets* bruns tiquetés de petits points de diverses nuances, ou entourée de *scabieuses* ; les *tulipes panachées*, les *roses tremières*, une branche de *convolvulus*, ou *clochettes* à deux ou trois fleurs, le *crassula*, sont des fleurs à la mode. Elles ont assuré leur vogue en sortant des magasins de M^{me} Casanbon, rue St-Fiacre, n^o 20 ; MM. Botton et Natier, rue Richelieu ; M. Cartier, boulevard des Italiens.

— On voit des chapeaux en satin ou reps rose, doublés de velours noir, et cintrés au haut de la forme par un velours noir ; la rosette qui orne le côté, ainsi que le ruban croisé qui compose la bride, sont aussi en velours noir. Tout porte à croire que le mélange de ces deux couleurs sera long-tems encore de mode.

— Un joli chapeau était en satin, mais doublé en velours brun henneton, orné de branches de jacinthes, moitié brunes, moitié jaune maïs.

— Un chapeau en pou de soie soufre, doublé en gros de Naples rose glacé en blanc, et orné de deux plumes, l'une soufre et l'autre rose tendre, formait la coiffure la plus délicate et la plus élégante.

— On remarque quelques capotes en blonde blanche doublées en satin rose ; un voile de blonde orne le bas de la passe, et un seul nœud de ruban en gaze rose broché en blanc est placé en haut de la forme qui est arrondie en casque ; de ce

nœud partent les brides qui descendent vers le menton, et donnent un aspect d'élégant négligé à cette capote.

ROBES. — On confectionne dans les ateliers de nos grandes couturières des redingotes en reps, en satin, en velours, ayant des pélerines, ou une mante, c'est-à-dire une pélerine à longs bouts étroits qui tombent par devant, garnie en blonde ou dentelle noire. Cela formera de très-riches négligés.

NUANCES. — Les nuances mauves, vertes, marrons, et bleues, paraissent avoir la vogue. Le bleu Haïti, tant de fois repris et délaissé, mais toujours joli et élégant, est une nuance qui reprend faveur. Malheureusement il est dans le sort de cette couleur de se répandre trop vite dans toute les classes, et de cesser de plaire par cela même qu'elle plaît à tous.

COIFFURES. — Les coiffures en cheveux n'ont point encore offert de changemens marquans dans leur composition. Les tresses ou les bandeaux séparés sur le front se maintiennent. M. Croizat* a cependant su trouver dans ce dernier genre des innovations qui ont obtenu le plus heureux succès. Il appartient à ce professeur distingué, dont le talent est plein de goût et d'imagination, de concevoir les nouveautés qui peuvent s'harmoniser avec le goût du jour, et donner aux différentes toilettes *l'ensemble* gracieux qui en fait le plus grand mérite. M. Croizat, dans son *Traité sur la Coiffure*, a prouvé son tact et son habileté sur ce point. Nous rappellerons aussi l'avantage qu'offre cet artiste en fournissant lui-même des fleurs dont il monte les couronnes selon le goût et la physionomie de chaque personne ; il dispose aussi des toques et des turbans qui peuvent se conserver, en maintenant leur grâce et leur solidité, de manière à servir plusieurs fois. M. Croizat est aussi l'inventeur des brosses à teindre les cheveux, procédé qui simplifie beaucoup cette opération et la fait journellement réussir.

* Rue de l'Odéon, n^o 33.

— C'est un devoir pour nous de faire connaître aussi à nos élégantes les améliorations qui surviennent dans les magasins qu'elles ont l'habitude de visiter. Nous nous abstenons de faire l'éloge de celui de M. Gagelin, rue Richelieu, n° 93, à *la Providence*; nous voulons en ménager la surprise. Seulement nous dirons que la galerie qui vient d'être ajoutée à l'ancien magasin produit le meilleur effet, qu'elle est de bon goût, et d'autant plus agréable que tous les magasins sont au rez-de-chaussée.

Cet agrandissement a permis d'augmenter les assortimens en tous genres. Nous avons pu voir la plus grande partie des marchandises qui vont être mises en vente pour cet hiver. Leur élégante variété a été pour nous un sujet d'admiration. Tant de beautés jetteront nos dames dans la perplexité de faire un choix. Quel qu'il soit, elles sont assurées d'avance qu'il ne saurait être que gracieux et de bon goût.

— Les modes, si simples depuis plusieurs saisons, semblent enfin reprendre de leur ancienne élégance. Parmi nos célébrités, nous nous ferons un plaisir de citer la maison Burger, rue St-Honoré, n° 404, qui, la première, a donné l'impulsion. C'est à son talent si frais, si jeune, que nous devons la plupart de nos jolies formes de la saison dernière. Nous ne pourrions, sans indiscretion, citer toutes les surprises agréables qu'elle prépare à sa nombreuse clientèle. M^{me} Burger a compris ce besoin de choses nouvelles qui se faisait si vivement sentir; nous pouvons lui prédire le plus brillant succès.

— Le manteau que nous donnons aujourd'hui des magasins de M. Popelin, rue Neuve-Vivienne, n° 3, est d'un si joli goût, que nous nous dispenserons d'en faire l'éloge. Il justifie pleinement la réputation que cette maison s'est acquise pour la création des jolies fantaisies. Nous prédisons encore plus de succès à ce modèle qu'à celui que nous donnâmes de cette

maison l'année dernière, et qui eut une si grande vogue dans le monde élégant.

Outre les manteaux brodés que nous avons remarqués dans les beaux magasins de M. Popelin, et qui ont fixé notre attention autant par la variété de leur forme que par leur élégante simplicité, nous y avons vu un grand choix d'étoffes nouvelles, unies et brochées, qui nous ont paru du meilleur goût pour cet emploi.

MODES D'HOMMES.

Les dandys s'emparant des anciennes manchettes chevalières qui terminaient le bas des manches de femmes, portent maintenant, rabattue sur le parement de l'habit, une manchette en batiste brodée, dentelée en créneaux, et parfois bordée d'une petite valenciennaise froncée. C'est vraiment chose bizarre de voir cette manchette si élégante, ce gant si frais, se complaire à caresser des mentons barbus qui n'offrent rien de sympathique avec cette élégance toute féminine.

— Les gilets-cravates en satin noir sont fort élégans. Le devant du gilet ainsi que la cravate sont ornés de chaque côté d'enroulemens en tresses noires qui forment un joli effet.

— Certains tailleurs ont hasardé des gilets en étoffes de soie à ramages, ou damassés, avec jabot pareil tenant au gilet. Cette invention est ridiculement laide.

— Un habit bleu de drap vigogne, à boutons dorés et guillochés, pantalon blanc, cravate blanche, chemise à jabot, et manchettes rabattues, forment la tenue la plus convenable pour soirées.

LE JOUR DES NOCES.

Une femme marchait derrière,
Qui pleurait et disait tout bas
Une triste et lente prière,
Celle qu'on dit lors d'un trépas.

FEU DOVALLÉ.

Pasteur ! une foi profonde
Me liait au pauvre Éloi ;
Puis il hérite !... et le monde
Est entre le ciel et moi.
« Pauvre ange, sous cette larme
Que tu n'as pu retenir,
Que je vois brûler d'alarmes
Dans ton aride avenir ! »

MME DESBORDS-VALMORE.

L'église du village déploie, en ce jour, toute sa magnificence ; un luxe imposant a remplacé sa simplicité accoutumée : l'autel est couvert de feux étincelans, les plus doux parfums embaument le divin tabernacle, les plus riches ornemens éblouissent les regards, et de toutes parts brillent l'or et l'argent ; les voûtes du lieu saint retentissent des sons d'une douce harmonie.

Le vénérable pasteur doit accorder, en ce jour, la bénédiction nuptiale à des gens de haut parage. L'opulent Derville a obtenu la main de la plus riche héritière de la contrée, et les plus grands préparatifs sont faits pour célébrer dignement ce brillant hyménée.

De nombreux amis ont été convoqués et sont venus prendre part à la fête. La poussière s'élève de toutes parts sous les pieds des coursiers, de magnifiques équipages volent légèrement sur le sable ; les pauvres aussi se pressent en foule à la porte du temple pour avoir part aux largesses des deux époux.

Une jeune femme se reposait, assise sur les degrés du lieu saint ; la sueur couvrait son visage altéré par l'infortune, mais qu'animaient encore quelques rayons de beauté ; elle présentait le sein à son jeune enfant, et l'innocente créature puisait avec délices à cette source de vie.

Errante de village en village, la malheureuse mère sollicitait, pour subsister, la charité publique.

Enfin la dixième heure du jour a sonné, mille chars brillans, formant un long cortège, se dirigent vers l'église. Dans le premier et le plus somptueux étaient les deux fiancés et leurs parens les plus proches.

L'espace qui sépare le village du château a été promptement franchi. Derville a mis pied à terre et présenté la main à sa jeune compagne, dont les attraits et la parure ravissaient tous les yeux. D'abondantes largesses sont distribuées aux indigens qui se trouvent sur le passage de l'heureux couple.

Derville, dans sa munificence, présente une pièce d'or à la pauvre mère, celle-ci lève les yeux pour considérer son bienfaiteur... Mais pourquoi un cri perçant s'est-il échappé de sa poitrine ? Pourquoi a-t-elle frappé de sa tête la pierre inanimée, et laissé tomber de ses bras son fardeau précieux ?

La foule se presse autour de l'inconnue et lui prodigue tous les secours. Derville enfin a reconnu ses traits flétris par la misère, et la voix de la conscience lui fait proférer ces mots : « C'est elle ! »

Cette soudaine exclamation vient de révéler un affreux mystère, dont l'innocente fiancée seule n'a point saisi le sens. La pitié, l'étonnement ont troublé ses traits, et pour ressaisir son courage et son bonheur, c'est sur la physionomie de Derville qu'elle veut porter ses regards ; mais cette étonnante pâleur, cette agitation, cette souffrance, si subitement manifestées sur son front, la frappent et l'attendrissent. « Oh ! qu'elle doit être bonne et généreuse, pensa-t-elle, l'ame qui s'émeut si vivement à l'aspect de l'infortuné ! » Et, entraînée par cette douce sensation, la jeune fille s'approche de celui auquel elle va donner sa vie et son amour, et, penchant sa tête vers son épaule : « Oh ! c'est maintenant, lui dit-elle à voix basse,

que je comprends le bonheur de l'avenir qui m'attend ! Avec quelle douce confiance ma bouche va formuler aujourd'hui les vœux que mon cœur a déjà faits pour vous !... »

Et ces mots angéliques qui eussent été la récompense la plus puissante d'un sentiment généreux, deviennent pour Derville des dards acérés qui lui font éprouver toutes les tentatives du remords. Il tressaille et serre convulsivement la main pure et chaste qui vient se placer dans la sienne ; puis dominé par l'impérieuse loi des convenances, il dissimule le bouleversement de ses sens, et, feignant le calme et le sourire, il s'avance vers l'autel, et y engage sa foi, son existence et son bonheur.

Mais lorsqu'il fallut repasser sous le portique où avait eu lieu la scène funeste, il détourna la tête, et ne vit point les dalles froides et désertes sur lesquelles s'était échappé, quelques instans avant, un cri accusateur. — Remonté dans la voiture, près de sa nouvelle épouse, il passa la main sur son front, comme pour y effacer jusqu'au souvenir de cette triste catastrophe ; et les délices qui l'environnèrent, l'attrait d'une situation pleine de charme et d'ivresse, achevèrent de tromper sa mémoire ainsi que sa conscience, et plus rien n'interrompit ses vives joies et ses tendres désirs.

Deux jours de délicieuses félicités venaient déjà de marquer dans sa vie, et Derville, sous l'empire des caresses de sa jolie compagne, avait perdu presque le souvenir de la crise douloureuse qui avait froissé son cœur. Il comprenait toutes les ineffables jouissances que verse dans notre âme le regard d'une femme adorée ; accablé sous cette douce volupté qui respire dans chaque mot tombé d'une bouche aimante, il contemplait et écoutait son amie avec toutes les facultés de son être, et ne pensait point qu'il y eût d'existence hors de son amour, et de bonheur céleste qu'il pût encore envier.

Les plus minutieuses circonstances de la vie devenaient pour lui un bonheur, depuis qu'il pouvait toutes les rapporter à sa jolie épouse ; ainsi, lorsqu'il s'en séparait un instant, il allait se repaître dans le plaisir de voir et de toucher tout ce qui lui appartenait. Cette familiarité intime, ce droit de partage avec l'être qui vous plaît, que vous aimez, que vous avez choisi, est ce qui constitue le bien-être, le charme de tous les instans d'un mariage de sympathie. Derville l'appréciait dans toute la sensibilité de son âme ; il trouvait du bonheur à toucher le schall que sa femme avait déposé en rentrant de la promenade ; il se plaisait à conserver dans sa main son mouchoir parfumé, à froisser entre ses doigts le ruban de son chapeau. Amoureux enfantillage, aimables riens, qui n'ont qu'un éclair de durée, bonheur plein de fraîcheur et de suavité, qui forme la première couronne de la vie, et le plus doux souvenir de la vieillesse !

Heureux dans ces délices de l'imagination, Derville, pour un instant isolé, se prit à examiner tous les objets qui avaient composé la parure de sa femme au jour de son mariage. — La dentelle qui tombait sur son front, les perles qui entouraient son cou, la ceinture qui ceignait sa taille, tout passa de ses mains à ses lèvres, et dans cette extase de jouissances idéales, il s'aperçut à peine qu'une main douce et blanche venait de se placer sur sa tête, et qu'un souffle léger effleurait les boucles de ses cheveux. C'est que, pour la première fois, la compagne de Derville s'était approchée de lui lentement, et sans s'annoncer par de gais accents, ni l'appeler par ses doux noms d'amour, ni entourer sa tête de ses frais et jolis bras.

Cette fois, elle l'interrompt avec tristesse, et s'emparant à son tour de l'écrin dépositaire de ses trésors, elle en retire une bourse en cachemire blanc, ornée de passans et de glands en émail enrichis de diamans. Puis, en montrant à son mari les treize pièces d'or qu'elle contenait, et

qui étaient celles qui lui furent données par Derville, selon la cérémonie du mariage : « Je viens les chercher, lui dit-elle, pour en faire un usage que tu approuveras, mon ami, car il satisfera à la fois à la bienfaisance et à la religion. Je crois comprendre assez ton cœur, pour en attendre tout ce qui est pitié et générosité. Cette pauvre femme que nous aperçûmes sous le portail de l'église, le jour de notre mariage, et dont la vue te fit une si vive impression, cette malheureuse mère qui s'évanouit en nous voyant passer, ne s'est point relevée de cette violente secousse, et vient d'expirer... Cet or que tu me donnais au moment même où la mort la frappait, m'offusque et me pèse... Il s'entache pour moi d'un pénible souvenir. Je veux que son emploi efface, s'il se peut, les tristes pensées qui viendraient s'y rattacher. Je l'envoie au curé, il servira à l'enterrement de cette infortunée. On dit qu'elle n'a ni nom, ni protecteur, ni parens ; eh bien ! au moins qu'elle ait un tombeau, et que si quelqu'un vient un jour chercher à reconnaître sa pierre funéraire, qu'il y trouve pour épitaphe : *c'est elle...*

Derville se sent glacé et enflammé tour à tour. Que veut dire tout ce qui se passe ? Sa femme aurait-elle découvert son horrible secret, et, par cette délicatesse instinctive de son sexe, veut-elle que sa propre conduite soit le seul reproche adressé à son mari ? Si elle savait tout, serait-elle assez généreuse pour agir ainsi ? Si elle ne savait rien, cependant, pourquoi ce nuage de tristesse sur son front, et cette espèce de solennité dans sa manière d'être ? L'anxiété, le remords, la crainte, écrasent de tout leur poids le cœur du malheureux Derville. Il sent qu'un seul mot peut éclaircir maintenant sa pénible situation, peut lui apprendre s'il a pour femme un ange d'indulgence et de bonté qui sait et qui pardonne, ou s'il ne possède qu'une enfant sensible et innocente, qui ne s'explique rien, et fait le bien pour le bonheur qu'il

donne. Décidé à sulir cette cruelle et décisive épreuve, il lève ses regards vers sa femme, et, d'une voix altérée, il lui dit :

« Et l'enfant de cette inconnue, qu'est-il devenu?... »

— Je l'ai adopté, répondit-elle. »

Derville serra sa femme contre son cœur. — Ce fut là leur seule explication.

R. M***.

Littérature.

ÉMOTIONS, poésies par M. J. LESGUILLOU.

Chez Bousquet et Mame-Delaunay, libraires à Paris.

On trouve tout dans ce recueil, mais un tout gracieux, spirituel, plein d'originalité et d'intérêt. L'auteur y peint des émotions avec un charme de poésie, un naturel qui repose du fracas des ouvrages à effet qui abondent aujourd'hui. Parmi les pièces de vers, les plus distinguées de cette production se trouvent : *l'Exécution militaire, l'Infanticide, Charles Rivière, Maria*, poème qui fait tressaillir et vous intéresse jusqu'à la dernière ligne. L'auteur a su flatter les femmes jusque dans sa préface, et il y aurait ingratitude à ne pas s'intéresser à ses succès. « Les pièces » que renferme ce livre, dit-il, furent » presque toutes écrites pour un regard, » pour un sourire de femme. » Puis il ajoute : « Les plus longs travaux ne ren- » content qu'auprès d'elles une juste ré- » compense : car là seulement on rencontre » plus qu'on ne donne ; ainsi s'est établie » une balance de poésie et d'affections où » se berçaient à la fois le cœur et l'esprit » du poète. »

Il paraît aussi que le jeune poète sait être amoureux, à en juger par ses vers sur les 27, 28 et 29 juillet, où, plus oc-

cupé de sa maîtresse que du feu roulant des canons, il vous dit :

Moi je m'écriais : Que fait-elle ?
Quand la foule retient mes pas.
Que me veut un peuple rebelle ?
Je meurs, si je ne la vois pas.

Qu'importe que sur ce rivage
Un prince affermisse sa loi !
Que m'importe leur esclavage,
Moi, je n'ai de maître que toi !

LE MÉDECIN DE CAMPAGNE, par M. H. de Balzac.

Chez Mame-Delannay.

M. de Balzac a, cette fois, abandonné les scènes d'horreur et les convulsives émotions pour porter le charme de son brillant talent sur des peintures de mœurs touchantes et des observations pleines de philanthropie et de sagacité. Il vous présente un canton riche et heureux par la volonté d'un homme de bien. Divers caractères sont groupés autour de l'action principale, avec cette même vérité de style qui fait toujours penser que M. de Balzac a dû correspondre avec les personnages qu'il calque d'une manière si parfaite. Son livre, cette fois, diffère de ses autres ouvrages, par le but moral et la sagacité qui président à sa composition. Il prouve que pour l'auteur il n'est point de genre qui ne soit susceptible d'être attaqué avec succès.

UGOLIN, drame en cinq actes et en vers, par M. Gustave Naquet, fourrier au 39^e de ligne.

Vivat ! messieurs les amateurs du drame, voici Ugolin, sortant du 39^e de ligne avec armes et bagages, et venant à Paris chercher fortune. Allez à la librairie quai des Augustins, n^o 49, vous le trouverez tout coquet d'un luxe typographique qui fait honneur aux presses de M. Daloin, libraire à Cambrai, éditeur de cet ouvrage. Lisez-le, et prêtez-y votre intérêt, car l'ouvrage est bien, et est le fruit des travaux d'un jeune homme qui débute

dans la carrière littéraire. Vous n'y trouverez rien de plus extraordinaire que l'épisode dont il est tiré : aussi nous dispenserons-nous d'analyser la pièce, préférant rappeler comment le Dante Alighieri rapporte l'horrible mort d'Ugolin et de ses enfans dans son poème de *l'Enfer*, d'où le sujet de ce drame est pris. C'est le malheureux père qui parle.....

« Je suis le comte Ugolin, celui-ci est l'archevêque Ruggieri. Il est inutile de répéter que, malgré ma confiance en lui, victime de ses affreux soupçons, je fus saisi et dévoué à la mort. Hélas ! combien cette mort fut atroce !... A travers les spiraux de la tour, qui, depuis mon supplice, est surnommée la *Tour de la Faim*, une légère ouverture m'avait déjà plusieurs fois fait apercevoir la clarté du jour, lorsqu'un songe funeste déchira pour moi le voile de l'avenir.

» Ruggieri était mon seigneur et mon maître ; il poursuivait un loup et ses louveteaux vers la montagne qui sépare Pise de Lucques. Il chassait devant lui les Gualandi, les Sismondi et les Lanfranchi ; en peu de tems, le loup et ses petits me parurent fatigués ; une troupe de chiens affamés leur déchiraient les flancs.

» Quand je fus éveillé, avant l'aurore, j'entendis mes fils, qu'on avait emprisonnés avec moi, pleurer en dormant encore, et demander du pain...

» Mes fils étaient debout ; déjà approchait l'heure où l'on avait coutume d'apporter notre nourriture ; chacun de nous était tourmenté de noirs pressentimens. J'entendis fermer à clef les portes de l'horrible tour ; je regardai mes enfans sans parler ; je ne pleurai pas, tant mes facultés devenaient insensibles. Mes fils pleuraient, mon jeune Anselme me dit : « Pourquoi nous regardes-tu ainsi, mon père, qu'as-tu donc ? » Je ne pleurai pas encore ; immobile, je gardai le silence tout ce jour et la nuit suivante, jusqu'au lendemain qu'un nouveau soleil vint éclairer ce monde. A peine un faible rayon

eut-il pénétré dans cette affreuse prison, que je vis mes propres traits sur les figures de mes quatre malheureux fils. De rage, je me mordis les mains. Mes fils, pensant que la faim me tourmentait, se levèrent et me dirent : « O mon père, notre douleur sera moins affreuse, si tu nous fais servir de nourriture ; tu nous a donné ces chairs périssables, ne peux-tu pas les reprendre ? »

» Je me fis alors violence pour ne pas redoubler leur désespoir ; ce jour-là et le suivant, nous demeurâmes tous dans un morne silence. Terre maudite, tu ne t'es pas abîmée sur nos souffrances ! Nous avions atteint le quatrième jour ; Goddo vint tomber à mes pieds ; il expira en me disant : « Mon père, est-ce que tu ne viens pas à mon secours. » Je vis les trois autres s'éteindre un à un entre le cinquième et le sixième jour. La vue troublée par l'épuisement complet de mes forces, je tombai sans connaissance sur leurs cadavres, et les appelai encore pendant deux jours. . . La faim eut ensuite plus d'empire que la douleur. »

A 6 francs par an.

(1 fr. 50 c. en sus pour les départemens, 3 fr. pour l'étranger.)

**GAZETTE
DES COURS D'ASSISES**

ET DES
TRIBUNAUX CORRECTIONNELS,
Journal des causes dramatiques et facétieuses.

Sommaire du Premier Numéro.

CAUSES DRAMATIQUES. — Triple crime :

Le PETIT COURRIER DES DAMES paraît tous les cinq jours, avec huit gravures par mois.
Prix de la Souscription : pour un trimestre, Paris, 9 f. — Départemens, 9 f. 50 c. — Etranger, 10 f. Avec une couverture, 50 centimes de plus par trimestre.
On s'abonne au Bureau du PETIT COURRIER DES DAMES, Boulevard des Italiens, n° 2, L, et chez tous les Directeurs des Postes des Départemens.
Les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

IMPRIMERIE DE PROSPER DONDEY-DUPRÉ, SUCCESSION DE SON PÈRE, RUE S'-LOUIS, N° 46, AU MARAIS.

Assassinat avec circonstances affreuses. — Meurtre par violence, empoisonnement. — Révélations d'un condamné à la peine de mort, suivies d'accusation capitale. — Meurtre commis par un fou sur son médecin. — Deux faux monnayeurs. — Générosité d'un prévenu. — Infanticide ; position touchante de l'accusée — Assassinat du maire de Sayat — Vol audacieux. — Jugement et condamnation d'un assassin vingt ans après son crime. — Empoisonnement d'un mari par sa femme — Funeste effet de la jalousie. — Meurtre par monomanie. — Lutte terrible pour la vie entre deux condamnés à mort. — Un meurtrier par amour, etc. etc.

CAUSES FACETIEUSES. — Paternité d'un enfant de deux ans. — Une jolie volense. — Un mari malheureux. — Avis aux priseurs. — La nouvelle Sganarelle. — Les prédicateurs en plein vent. — Deux femmes jalouses. — Manière de monter, avec 7 fr. 50 c., une maison splendide. — Une furieuse femme. — Les pots cassés. — Le commissaire sous clef. — Un vol au pot. — Mademoiselle Wilmen et le galant concierge. — La mère Pepin. — Le baigneur et la rentière. — L'escroc prussien. — Le médiateur pris à partie. — Danger de demander le cordon tout court. — Un témoin fourvoyé. — Mémoire d'un battu, etc. etc.

La GAZETTE DES COURS D'ASSISES paraît, au commencement de chaque mois, par cahier de 32 et 40 pages in-8°. Dans ce dernier cas, 8 pages de plus que tous les journaux à 6 fr.)

On s'abonne chez DAUTHEREAU, libraire, rue Richelieu, n° 7.

— DENTIFRICE SUBTIL, chez MM. les frères ARNOUS, parfumeurs du Roi à Berlin, et NAVARRE, galerie d'Orléans, n° 28, à Paris. — Ce nouveau dentifrice blanchit les dents sans les rayer ni leur faire perdre rien de leur éclat, et sans en altérer l'émail. Le prospectus se délivre gratis. Le prix du flacon est de 5 fr. et 40 fr. la douzaine.

A ce Numéro est jointe la planche 1006.





Petit Courrier des Dames.
 Boulevard des Italiens N.º 2¹ près le passage de l'Opéra
 Manteaux en satin brodé et en tissu broché à Solitude de Volours des
 Mains de Mme Popelin rue neuve Vivienne 3. Chapeau en satin.

Messrs J. & J. Fuller N.º 34, Rathbone Place, London

Ayuntamiento de Madrid

-est le

arpe

offi

curi

strey

-es at

our

stanc

-is m

recom

quous

elles

our

di ar

-cup m

le fact

-ant la

de m

to eg

une c

nod m

Vo

les c

leries

saver

de le

que

incer

que

sente

et on

puya

pouc

ridic

d'une

faire

t-il u

l'hab

mant

cann

nous

de G

(To